

nom de lieu

Laudouar

antériorité

date la plus ancienne attestée :

1614

source :

Dénombrement Mongouarin

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
pignadar de Laudouar	pignadar	Laudouar	CT CV	4848-632
port de Laudouar	port	Laudouar	CV	4847-633
quartier de Laudouar	quartier	Laudouar	CT CV	4848-632
secteur de Laudouar	secteur cadastral	Laudouar	CT	4847-632

On peut consulter la Grande note : LAUDOUAR, TOPONYME SOUSTONNAIS. Nous en donnons ici un abrégé.

Laudouar semble correspondre au nom de personne *Audoard*, du nom d'origine germanique *Aldoward* (*ald-* « vieux » ; *-ward*, < vieux haut allemand *wart* « gardien ») précédé de l'article défini agglutiné.

Objection : les noms de lieux soustonnais qui dérivent d'un prénom ne sont pas précédés de l'article : *Bertranic*, *Catarina*, *Catin*, *Jaque*, *Joan*, *Laurens*, *Miquèu*, etc. Pourquoi le lieu-dit Laudouar ferait-il exception ? De plus, comme le remarque Michel Grosclaude, une agglutination de l'article défini paraît difficile avec un nom de baptême.

Autre objection : le nom de famille Audouard n'est pas gascon. Par contre, le nom Laudouar ne se rencontre que dans les Landes.

Ces remarques nous conduisent à nous demander si Laudouar n'a pas une autre origine que le nom Audouard.

L'ancienneté du nom de quartier oriente vers des termes gascons signalés par Simin Palay comme vieillis : *lau*, « étendue de terres labourables », « lande, terrain vague » et *laude*, vieux terme de jurisprudence, « lods, rente censive » signifiant « redevance due au seigneur en cas de vente d'une terre concédée, redevance annuelle payée pour cette terre ». *Lod* nous fait regarder plutôt du côté de *alodis* (présent dans la loi salique) qui évolua en un bas-latin *alodium* qui donne à son tour *alodio* en castillan et *alleu* en ancien français. Cette famille de mots dérive probablement du francique *alod* (*al* = tout + *od* = propriété) qui désignait un domaine héréditaire franc de redevance, le franc-alleu.

Le suffixe *-ar* aurait ici le sens indiqué par Michel Grosclaude (*Dictionnaire toponymique des communes des Hautes-Pyrénées*, p. 196) de dépendance d'un domaine (il donne *Vielar* < *villa* + *are*). Il conviendrait pour la plus

ancienne documentation de ce nom désignant une « pièce de pignada » relevant de la « caverie » (possession féodale) de Mongouarin,

En conclusion, Laudouar ne nous semble pas dériver du nom de personne Audouard. Plus probablement, en 1614, il désignerait une zone de pignadars et de terres labourables libre d'impôt au départ et placée dans la dépendance d'un seigneur « cavier » de Soustons.

graphie occitane normalisée

Laudoar

notation phonétique API

[lɔ'ðwa]